



Historique des droits des femmes en France

Délégation départementale
aux droits des femmes et à
l'égalité entre les hommes
et les femmes des Ardennes

Anne-Marie Morais



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1791

Olympe de Gouges publie la
Déclaration des droits de la
femme et de la citoyenne

*"La femme naît libre et
demeure égale à l'homme en
droits"*

1850

La loi Falloux rend
obligatoire la création
d'une école de filles
dans toutes communes de
plus de 800 habitants

1804

Le Code civil consacre
l'incapacité juridique
totale de la femme
mariée

1861

Julie Daubié est la
première femme à être
autorisée à passer
l'examen du Baccalauréat.
Elle est la première à
l'obtenir



1876

Naissance du
suffragisme par le
mouvement *Le Droit des
Femmes* fondé par
Hubertine Auclert



1881

Les lois Jules Ferry instaurent l'enseignement primaire obligatoire, public et laïc, ouvert aux filles et aux garçons

1901

Jeanne Chauvin est la première femme française avocate

1903

Marie Curie et son époux obtiennent le prix Nobel de physique

1911

Marie Curie obtient le prix Nobel de Chimie
Elle est la seule femme scientifique à avoir obtenu deux Prix Nobel



1907

Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire

Les femmes sont électrices et éligibles aux conseils des prud'hommes

1909

Loi instituant un congé de maternité (8 semaines) sans rupture du contrat de travail

1924

Les programmes d'études dans le secondaire deviennent identiques pour garçons et filles (équivalence des baccalauréats)

1936

Arrivée des premières femmes au Gouvernement (Front Populaire) en qualité de secrétaires d'Etat : Irène Joliot-Curie, Suzanne Lacore, Cécile Brunschvicg



1942

L'avortement devient
"crime contre la
sûreté de l'Etat",
il est puni de mort

1943

Marie-Louise Giraud
est guillotinée
pour avoir pratiqué
des avortements dans
l'illégalité

1947

Germaine Poinso-
Chapuis, première
femme ministre

1944

Les femmes
obtiennent le droit
de vote et
l'éligibilité



1965

La femme peut
exercer une activité
professionnelle sans
l'autorisation de
son mari

1956

Création de
l'association
Maternité Heureuse

1967

La loi Neuwirth
autorise la
contraception

1972

La loi du 22 décembre
promulgue l'égalité
de rémunération entre
les hommes et les
femmes

1960

L'association
Maternité Heureuse
devient le *Mouvement
français pour le
planning familial*
(MFPF)



1973

Circulaire relatif
à l'introduction
de cours
d'éducation
sexuelle en milieu
scolaire

1974

Création d'un
Secrétariat d'Etat à
la condition
féminine et
nomination de
Françoise Giroud

1972

Ouverture de l'école
Polytechnique aux
femmes
Anne Chopinet en
ressort major de promo

1975

La loi Simone Weil
autorise
l'interruption
volontaire de
grossesse (IVG)



1975

Loi qui reconnaît
le divorce par
consentement
mutuel

1976

Création du premier
Centre d'Information sur
les Droits des Femmes et
des Familles (CIDFF)
dans le Limousin :
Centre d'Information
Féminin.

1981

Création d'un
ministère des
Droits de la
Femme par Yvette
Roudy

1980

Le viol est reconnu
par la loi et puni
de réclusion
criminelle



1983

La loi Yvette Roudy réforme le code du travail et le code pénal concernant l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

1983

Ratification par la France de la Convention internationale sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (Convention d'Istanbul)

1991

Edith Cresson, première femme à occuper les fonctions de Premier ministre sous le Gouvernement de François Mitterrand



1990

La loi reconnaît le viol entre époux

1992

Loi du 22 juillet créant le délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail

2000

Loi du 6 juin sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives

2001

La loi "Génisson" promulgue l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (renfort de la loi de 1983)

2006

La loi du 23 mars relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes renforce les moyens concernant la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et la conciliation entre l'activité professionnelle et la vie familiale.

2006

La loi du 4 avril, renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs, ajoute le partenaire "pacsé" et les "ex" au titre des circonstances aggravantes

2006

Mise en place du 3919
Numéro d'appel pour
les victimes de
violences



2010

Vote de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein du couple et aux incidences de ces dernières sur les enfants : création de l'ordonnance de protection des victimes et du délit de harcèlement moral au sein du couple

2011

La loi Copé-Zimmerman sur la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance

2017

Affaire "Weinstein" et libération de la parole des femmes sur les agressions sexuelles par le mouvement international #MeToo et #BalanceTonPorc en France.

2016

Loi sur la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des victimes de la prostitution : création du parcours de sortie de prostitution



2018

Reconnaissance du harcèlement de rue et des raid numériques
Les outrages sexistes sont punis par la loi

2018

Création de la plateforme [Arrêtonslesviolences.gouv](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

2019

Grenelle des violences conjugales

2020

La notion d'emprise est reconnue par le Code Pénal et Civil

2019

Création et mise en place des dispositifs de Bracelets Anti-Rapprochement (BAR) et des Ordonnances de Protection (OP)

